

VISITER LES COLONIES



LES IDÉES CLÉS

- Visiter les colonies complètement avant l'hiver puis après l'hiver (visites d'automne et de printemps).
- Visiter les colonies aussi souvent que nécessaire pendant la saison apicole.
- Ouvrir les ruches si la météo est clémente, sinon observer le trou de vol et revenir à un moment plus adapté.
- Enregistrer les observations faites pendant les visites.



POURQUOI

Visiter les ruches est indispensable pour connaître l'état de développement et l'état de santé des colonies. Au cours de la saison, observer régulièrement les colonies permet de détecter une ruche malade ou bourdonneuse ou un risque de famine et de réagir rapidement.

Ouvrir une ruche pour observer directement la colonie est le meilleur moyen d'évaluer son état de développement et de santé. C'est toutefois une manipulation qui perturbe les colonies et demande de bonnes conditions météorologiques pour être effectuée. Quelques précautions sont aussi nécessaires pour limiter la propagation d'agents pathogènes lors d'une visite.

1. Ouvrir les ruches en perturbant au minimum les colonies

- ✓ Ouvrir les ruches lorsque la température extérieure est supérieure à 15° en particulier lors de la période d'élevage du couvain pour éviter son refroidissement ou une perturbation de la grappe d'abeilles.
- ✓ Ne pas ouvrir les ruches par temps de pluie.
- ✓ Éviter d'ouvrir les ruches par vent fort, ou par temps orageux.

- ✓ Éviter d'ouvrir les ruches quand les abeilles ne sortent pas (par exemple en hiver). Observer les abords et les planches d'envol des colonies et reporter la visite à un moment propice.

- ✓ Éviter d'ouvrir trop longtemps les ruches en période de disette pour limiter les risques de pillage.

- ✓ Visiter seulement à bon escient les nouveaux essaims ou les ruches rémérées, pour ne pas risquer de faire échouer l'acceptation de la reine.

- ✓ Enfumer avec une fumée froide avant l'ouverture et pendant que la ruche est ouverte.

© V. Girod/ADAPRO-LR



GRANDS THÈMES ABORDÉS DANS CETTE FICHE

1. Ouvrir les ruches en perturbant au minimum les colonies
2. Observer régulièrement les colonies et visiter complètement les ruches au moins avant et après l'hivernage
3. Limiter la propagation des agents pathogènes lors des visites
4. Vérifier la qualité des cadres lors des échanges d'une ruche à l'autre pour éviter la dissémination des agents pathogènes
5. Enregistrer les observations faites pendant les visites
6. Ouvrir les ruches en production de miel

- ✓ Lors de l'examen d'un cadre, vérifier que la reine n'est pas sur le cadre, souffler légèrement pour écarter les abeilles, et si nécessaire (examen de cellules royales ...) secouer le cadres au-dessus du corps avec précaution sans le frapper sur la ruche pour éviter de perdre la reine ou de décrocher les œufs ou les larves.
- ✓ Éviter d'ouvrir les ruches sans raison et de trop permuter l'ordre des cadres, cela perturbe la vie des colonies.

Voir aussi la **fiche P1 : Se protéger lors des visites de ruches**.

2. Observer régulièrement les colonies et visiter complètement les ruches au moins avant et après l'hivernage

- ✓ Effectuer une visite approfondie de toutes les colonies avant puis après l'hiver.
- ✓ Lors de ces deux visites, en examinant chaque cadre de chaque colonie, contrôler :
 - la population, la grappe ;
 - l'équilibre entre les différents types d'abeilles ;
 - les réserves de miel et de pollen ;
 - la quantité et l'état de développement du couvain (présence d'œufs, de larve, de couvain operculé) ;
 - l'état de santé de la colonie (couvain et abeilles).
- ✓ Profiter du travail sur les ruches pour inspecter les colonies manipulées.
- ✓ Visiter la colonie de manière ciblée en sachant dès l'ouverture ce que l'on souhaite contrôler.
- ✓ En cas d'anomalie remarquée, examiner attentivement la colonie suspecte (**cf. fiche S1 : Détecter les troubles et les maladies des colonies**).



© J. Regnault

Astuce :

Observer le trou de vol peut apporter de nombreux renseignements, avant même d'ouvrir la ruche ou lorsque la météo ne permet pas d'ouvrir la ruche : activité, comportement, débris présents sur la planche d'envol, symptômes de maladies, etc.

3. Limiter la propagation des agents pathogènes lors des visites

- ✓ En cas de maladie contagieuse sur le rucher ou d'une colonie suspecte :
 - commencer la visite par les colonies qui semblent les moins atteintes (pas de symptôme de maladie détecté au trou de vol) ;
 - nettoyer le lève-cadre après la visite d'une colonie suspecte : **cf. fiche R2 : Choisir, entretenir et nettoyer les ruches et le matériel utilisé au rucher** ;
 - nettoyer et désinfecter les gants après la visite d'une colonie suspecte : **cf. fiche R2 : Choisir, entretenir et nettoyer les ruches et le matériel utilisé au rucher** ou utiliser des gants jetables.

- ✓ Ne pas déclencher le pillage des ruches lors des visites :
 - éviter de laisser les cadres de réserve au grand air proche des colonies et accessibles aux abeilles ;
 - raccourcir le temps de visite d'une colonie en cas de disette ;
 - éviter de nourrir au miel, ou prendre toutes les précautions nécessaires (cf. fiche R5 : *Nourrir les colonies*) ;
 - lors de la récolte, prélever les hausses tôt le matin ou travailler avec un chasse-abeilles ou au souffleur et fermer les piles de hausses récoltées. Travailler rapidement ;
 - éviter de faire tomber au pied des ruches du miel ou des morceaux de rayons en contenant ;
 - si les hausses vides sont amenées à lécher par les abeilles, les reposer sur les ruches (cf. fiche R3 : *Renouveler des cires*).
- ✓ Marquer clairement les colonies suspectes.

4. Vérifier la qualité des cadres lors des échanges d'une ruche à l'autre pour éviter la dissémination des agents pathogènes

- ✓ À chaque manipulation des cadres, vérifier l'absence de loque ou d'autres signes visibles de maladies du couvain avant de transférer des cadres d'une ruche à l'autre.
- ✓ Ne pas échanger les cadres (corps ou hausses) provenant de ruches malades ou suspectes.
- ✓ Détruire les cadres d'origine douteuse.

5. Enregistrer les observations faites pendant les visites

- ✓ Noter les observations et manipulations faites sur les colonies à chaque visite est utile.
- ✓ Tenir un cahier de suivi. Il peut prendre différentes formes :
 - inscription au marqueur de couleur sur le toit de la ruche (à condition de ne pas échanger les toits) ;
 - fiche placée sous le toit de la ruche (protégée de l'humidité, des fourmis, etc. par une pochette plastique) ;
 - carnet rempli au cours de la visite ;
 - suivi informatisé mis à jour à chaque visite.

Numéroter les ruches.



© V. Girod/ADAPRO-LR

Noter les observations faites à chaque visite.



© ITSAP-Institut de l'abeille

Attention !

Les comptes rendus de visite sanitaire doivent être conservés avec le registre d'élevage (cf. fiche D2 : *Registre d'élevage*).

Astuce :

Numéroter les ruches (en plus du numéro d'apiculteur) pour faciliter le suivi des colonies.

6. Ouvrir les ruches en production de miel

En production de miel une visite succincte du couvain peut être nécessaire.

- ✓ Dissocier la visite du corps et la récolte.
- ✓ S'il est impossible d'ouvrir la ruche, observer les planches d'envol et les abords de la ruche.
- ✓ Ne pas déposer les hausses, les cadres de hausses et le couvre-cadre directement sur le sol pour éviter les contaminations par les bactéries du sol, en particulier les spores responsables de toxines botuliques.
- ✓ Lors de la récolte des hausses de miel, préférer un système de soufflage mécanique ou de chasse-abeilles (plutôt que la récolte par enfumage pour éviter de donner un goût au miel). En cas d'utilisation d'un répulsif, choisir un répulsif de qualité alimentaire (exemple : amande amère), et l'utiliser avec les précautions nécessaires pour éviter une contamination du miel.



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 5 juin 2000 relatif au registre d'élevage.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les numéros renvoient aux références listées dans la fiche « Références bibliographiques » : 17 ; 83 ; 123 ; 149 ; 180 ; 192.

Soufflage
des abeilles.



© Miel de Provence